

Département de l'Hérault

PALAVAS-LES-FLOTS



P_{lan} L_{ocal} d'U_{rbanisme}

Annexe Sanitaire

Notice

La collecte des déchets

Source : Diagnostic du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
Communauté d'Agglomération- INDDIGO 2016

La Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or est compétente en matière de collecte et de traitement des déchets.

A ce titre elle assure la gestion :

- du service de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif
- des apports volontaires (58 points d'apport volontaire d'emballages ménagers, 158 points d'apport volontaire de verre.
- de la collecte spécifique (cartons, fers, gravats, végétaux, huiles, DEEE, piles,...) des déchets via les 5 déchetteries.

Le coût de la collecte des ordures ménagères, du tri sélectif et de la gestion des déchetteries est totalement supporté au niveau intercommunal.

Le traitement et l'élimination des ordures ménagères sont organisés par le SMEPE (Syndicat Mixte Entre Pic et Etang) depuis 1999, conformément au Plan d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés de l'Hérault (P.E.D.M.A).



L'incinération des ordures ménagères résiduelles et des encombrants dans l'unité d'incinération de Lunel-Viel

La carte ci-jointe montre l'implantation territoriale des différentes infrastructures de traitement des déchets.

Le coût de traitement des ordures ménagères est mutualisé : le prix est identique pour les 88 communes appartenant au SMEPE.

A Palavas-les-Flots, la collecte s'effectue 3 jours par semaine dont un jour pour le recyclable.

La commune dispose d'une déchetterie, rue des Ganivelles.
On trouve également de nombreux points d'apport volontaire du verre

La Communauté d'Agglomération assure par ailleurs la collecte du carton en porte à porte chez les producteurs non-ménagers - 7 établissements à Palavas - ainsi que pour le verre - 18 établissements à Palavas- .

L'analyse réalisée dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés fait apparaître les quantités collectées suivantes à l'échelle de la Communauté d'Agglomération :

	2010	2011	2012	2013	2014
OMR	21 518	21 449	21 178	21 016	21 477
Collecte sélective	4 104	4 326	4 603	4 624	4 759
Végétaux	10 632	10 636	10 871	10 515	10 735
Encombrants	5 175	5 793	5 936	6 150	5 629
Gravats	7 190	6 980	8 350	8 782	5 643
Autres flux déchèteries	1 703	1 553	1 718	1 508	1 749
Total	50 322	50 737	52 656	52 595	49 992

OMR = Ordures Ménagères

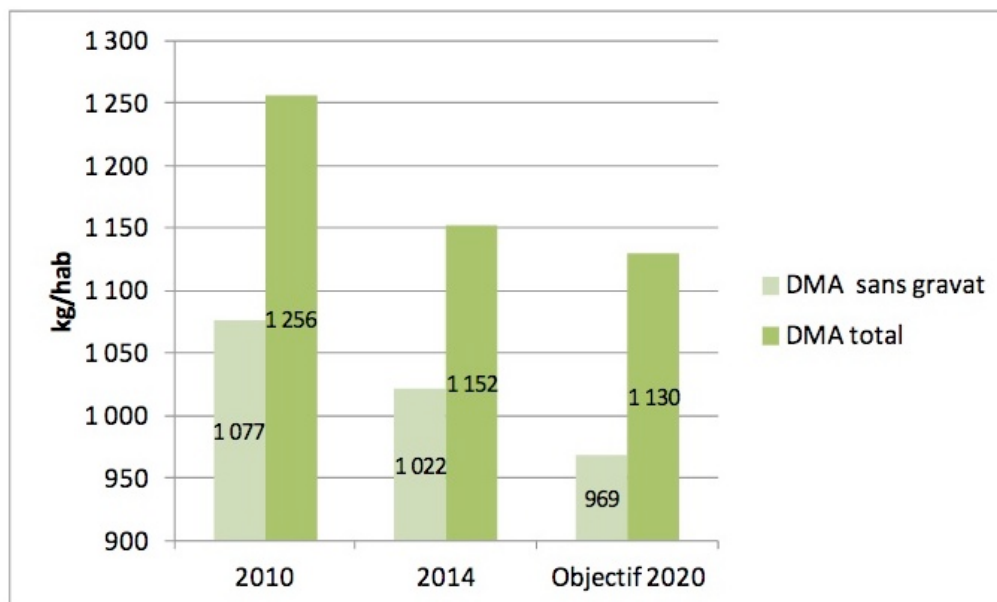
La collecte annuelle moyenne est estimée à 117m3 par habitant, tous usages inclus.

Pour la commune de Palavas-les-Flots, les données sont les suivantes :

A COMPLÉTER PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Objectifs

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés fixe des objectifs de réduction de la production de déchet à l'horizon 2020.



DMA = Ordures Ménagères + déchetteries

Le PLU s'inscrit dans la logique de cet objectif en n'étendant pas le rayon de collecte.

Adduction d'Eau Potable

Source : Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

Présentation du système de production et de distribution d'eau potable alimentant Palavas-les-Flots

Les abonnés de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or sont alimentés à partir d'eaux provenant de deux origines différentes :

- le canal du Bas Rhône qui fournit environ 75 % des volumes prélevés.
- la nappe du Villafranchien (appelée également nappe de Mauguio-Lunel), par l'intermédiaire de 10 forages disséminés dans toute la plaine.

Ces eaux brutes sont rendues potables par plusieurs unités de traitement dont la principale est située à Vauguières-le-Bas.

En cas de nécessité, deux interconnexions de secours avec les réseaux d'eau potable des collectivités voisines peuvent également être rendues opérationnelles, l'une avec la communauté d'agglomération de Montpellier et l'autre avec la communauté de communes « Terres de Camargues ».

Les eaux fournies par le canal du Bas Rhône et les quatre forages situés à l'ouest de Mauguio sont traitées dans l'unité de Vauguières le Bas. Cette station d'une capacité de production de 680 litres par seconde soit environ 49.000 m³ par jour, permet de répondre aux besoins de la population permanente mais également aux besoins saisonniers importants générés par l'afflux de la population estivale notamment à Palavas les Flots, à La Grande Motte et à Carnon.

En 2015, l'usine de Vauguières a distribué près de 6,36 millions de m³. Cette usine est le point de départ principal de l'ensemble du réseau d'adduction d'eau potable couvrant le territoire communautaire.

La pression d'alimentation en tête du réseau est stabilisée grâce à la cheminée d'équilibre de Boirargues qui permet également l'interconnexion avec le réseau de Montpellier et participe à la fourniture annuelle d'environ 2,5 millions de m³ d'eau traitée aux communes de Lattes et de Pérols .

Le réseau d'adduction comprend ensuite deux antennes principales, la première et la plus ancienne desservant le littoral, la seconde alimentant les communes de la plaine melgorienne.

L'antenne littorale s'étend jusqu'à la commune de La Grande Motte, dont la consommation en période estivale absorbe à elle seule près de 40 % de la production d'eau de l'unité de Vauguières.

Le réseau de distribution d'eau potable palavasien est alimenté exclusivement par l'eau produite au niveau de l'usine d'eau potable de Vauguières, laquelle est alimentée principalement par l'eau en provenance du canal du Bas-Rhône et par des forages locaux (à hauteur de 10-15 % des volumes traités).

L'eau acheminée à Palavas les-Flots transite depuis la Tour de Boirargues par une canalisation implantée sur le territoire de Lattes (en tréfonds des voies publiques du centre ville puis de la piste cyclable situé entre la RD 986 et le Lez) pour alimenter les réservoirs de Palavas (2 réservoirs de 1500 m³ unitaires). Après une nouvelle désinfection au chlore gazeux, l'eau est mise en pression par des groupes de pompage pour alimenter le réseau de distribution.

Outre la canalisation en provenance de Lattes, le réservoir peut également être alimenté par une canalisation en provenance de Carnon.

Environ 45 km de canalisations d'eau potable permettent l'acheminement et la distribution d'eau potable sur el territoire palavasien.

L'ensemble de ces ouvrages est exploité par une société fermière, la Saur.

Le rendement global net de distribution sur l'ensemble du territoire intercommunal (ratio entre la production et la distribution au robinet) est supérieur à 85 %.

Le réseau permet un très bon taux de conformité qualitative.

A Palavas, la consommation moyenne annuelle est en augmentation de 2011 à 2015 avec des volumes facturés évoluant de 702 000 m³/an à 755 m³/an (en 2015).

Compatibilité du potentiel de production au regard des besoins futurs

Le Schéma Directeur d'Alimentation en eau potable est actuellement en cours d'élaboration sur Pays de l'Or Agglomération et sera finalisé en 2018.

Cette étude conduit en première approche aux consommations et besoins annuels suivants en eau potable :

	Consommation annuelle (m ³)		Besoin annuel (m ³)	Besoin journalier (m ³)	Besoin annuel (m ³)	Besoin journalier (m ³)
	2030	2045	2030		2045	
POA hors Lattes et Pérols	5 100 000	6 500 000	6 300 000	18 000	7 900 000	22 000
POA, Lattes et Pérols	7 700 000	9 200 000	9 400 000	26 000	11 200 000	31 000

Nota : les besoins annuels à l'horizon 2030 ont été déterminés au regard de l'augmentation prévisible de population définie dans le SCOT.

Le volume journalier est estimé ci-dessous, en moyenne et en pointe :

	Volume journalier moyen (m3)	Volume journalier de pointe (m3)	Volume journalier moyen (m3)	Volume journalier de pointe (m3)
	2030		2045	
POA hors Lattes et Pérois	18 000	26 000	22 000	28 000
POA, Lattes et Pérois	26 000	42 000	31 000	50 000

Les volumes journaliers totaux moyens (26 000 m³/j) et en pointe (42 000 m³/j) à l'horizon 2030 sont ainsi compatibles avec la capacité de production de l'Usine de Vauguières et légèrement supérieurs à l'horizon 2045 (à pondérer par une marge d'incertitude relativement importante à cette échéance cependant)

Le réseau et le potentiel de production sont ainsi compatibles avec les perspectives développées par le PLU
Défense incendie

La protection incendie est d'une manière générale du ressort des communes. Elle est le plus fréquemment assurée par l'intermédiaire de poteaux d'incendie raccordés au réseau d'eau potable.

En complément de sa compétence d'alimentation en eau potable, la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or assure pour le compte des communes des prestations de mise en place et d'entretien des poteaux d'incendie.

Assainissement des Eaux Usées

Source : Rapport annuel du délégataire de la station Maera

La Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or est compétente en matière de gestion des eaux usées, en collectif comme en non-collectif.

Elle gère, entre autres, le SPANC qui vérifie la conformité de 2 systèmes d'assainissement non collectif à Palavas-les-Flots.

Toutefois, le système d'assainissement de la commune est raccordé depuis 2009 à la station d'épuration de la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

Le système de collecte des eaux usées de Palavas-les-Flots comprend 26 km de réseau gravitaires et 27 postes de refoulement.

En 2015, 970 000 m³ environ d'effluents palavasiens ont ainsi été transférés jusqu'à Maera, pour une charge moyenne d'environ 9600 EH (équivalence DBO₅) et 25000 EH en pointe.

La station d'épuration Maera est implantée sur la commune de Lattes.

Elle est exploitée par Veolia.

Cette station, mise en service en 2007, présente d'une capacité de 466 000 équivalent-habitant (EH) pour 18 communes raccordées. Elle s'achève par un émissaire en mer de 11 kilomètres.

En 2013, les volumes entrants sur le système de traitement s'élèvent pour l'année à 30 814 840 m³, soit un débit moyen journalier de 84 424 m³/j. Le maximum atteint est de 316 789 m³/j. Les valeurs sont établies sur la base de 365 bilans d'autosurveillance journaliers disponibles. Il est à noter que la capacité de l'usine définie dans l'arrêté préfectoral est de 28 000 kg de DBO₅ par jour. Après écrêtage en tête de station, les volumes entrants s'élèvent à 30 349 743 m³, soit un débit moyen journalier de 83 150 m³/j.

Si la charge moyenne annuelle en DBO₅ de 2013 présente une légère baisse par rapport à 2012, la charge mesurée sur la semaine la plus chargée est en augmentation de 6% (DBO₅). L'augmentation de la charge moyenne est plus significative sur les autres paramètres : l'augmentation de la charge en entrée STEP en DCO est de 8%, et atteint les 17% pour les MES.

L'augmentation de la charge en MES est significative à partir du 4^e trimestre 2013.

Cela se traduit par des dépassements de charge nominale en entrée de STEP : il y a eu 27 dépassements de charge en MES en entrée de STEP, dont 15 alors que le volume de référence n'est pas atteint.

Une étude auprès d'un bureau spécialisé a été commandée par la Communauté d'Agglomération de Montpellier afin de modéliser le transfert des effluents de Palavas et Lattes vers MAERA.

Cette étude doit conduire à des propositions d'aménagement des équipements et du schéma hydraulique existant afin de supprimer les débordements de la cheminée Gramenet et de limiter la production de sulfures, générateur de nuisances olfactives.

L'assainissement des eaux pluviales

Source : Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

L'assainissement des eaux pluviales correspond à la collecte et à l'évacuation des eaux de ruissellement en zone urbaine et au traitement de ces eaux lorsqu'elles sont polluées. Il traite donc des pluies fréquentes à relativement peu courantes (de l'ordre d'une période de retour décennale) mais ne concerne pas la lutte contre les inondations générées par les crues des cours d'eau.

La Communauté d'Agglomération assure pour le compte des communes une assistance technique pour l'entretien et la conception des projets d'assainissement pluvial (assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre).

Elle assure également l'établissement des schémas directeurs pluviaux et des zonages réglementaires qui y sont associés.